

s'occupe des questions financières—nos délégués sont-ils au courant des dernières dépenses du Canada, qui ne sont pas inscrites au compte courant?

Nos délégués sont-ils parfaitement au courant de ces dépenses particulières?

L'hon. M. Fleming: Oui, monsieur le président. Le député parle évidemment d'expérience.

M. Benidickson: Non, je n'ai jamais été à ce comité. Je pense cependant que le sénateur Blois a fait du bon travail. J'imagine que tous les membres du comité aimeraient que notre délégation à New York soit au courant des suppléments de dépenses encourus par le Canada et qui n'ont pas été portés au compte commun, ce dont elle tiendrait évidemment compte lorsqu'un de nos délégués parlerait au nom du Canada.

L'hon. M. Pearson: Je désire dire quelques mots avant l'adoption du crédit. Les Canadiens, membres de la force d'urgence des Nations Unies en service dans cette région, y sont maintenant depuis un bon nombre d'années pour servir les Nations Unies et la cause de la paix. Ils y sont allés de plein gré et ils ont fait leur besogne avec efficacité, ce qui est tout à l'honneur de leur pays et au leur.

Peut-être y sont-ils depuis assez longtemps que nous sommes un peu portés à trouver cela naturel et que nous ne sommes pas aussi sensibles qu'il y a quelques années à l'importance de la tâche qu'ils y accomplissent encore.

Qu'il me soit permis, par conséquent, de rendre hommage à ce travail et, cet hommage, de l'adresser aussi aux Canadiens qui font partie de la force des Nations Unies au Congo. Bien qu'ils soient tout nouveau dans le service international, ces hommes ont déjà été exposés à des difficultés et à des épreuves à coup sûr très grandes. Devant ces difficultés et ces épreuves; devant la provocation, ils ont fait preuve d'un courage et d'une discipline dont les soldats canadiens de mon temps n'avaient pas toujours le crédit.

L'hon. M. Fleming: Je suis sûr que tous les membres du comité partagent les sentiments exprimés par le chef de l'opposition. La tâche de la force expéditionnaire des Nations Unies ne fait plus les manchettes depuis quelque temps. L'Afrique, qui a pris la vedette en 1960, ne lui laisse que bien peu de place.

Cette force et l'élément canadien qu'elle comporte n'en continuent pas moins leur travail avec patience et persévérance, et d'une manière qui rend les Canadiens fiers de leurs troupes où qu'elles servent.

[M. Benidickson.]

Quant à nos forces armées au Congo, tous les Canadiens, j'en suis sûr, sont au courant des dangers qu'elles affrontent dans l'exercice de leur devoir. Malgré les attaques et, certaines étaient vraiment très vives, les membres de nos forces en sont sortis sains et saufs. Leur rôle a été pénible et dangereux et malgré ces épreuves ils se sont acquittés de leur devoir avec vaillance et courage, ce qui rend les Canadiens fiers d'eux une fois encore.

M. Regier: Monsieur le président, je ne voudrais pas jeter une note discordante dans la discussion très sympathique qui vient de se dérouler. Toutefois, j'ai l'avantage d'assister aux séances des Nations Unies depuis maintenant trois ans. La discussion dont nous avons été témoins et qui s'est déroulée entre le gouvernement et l'opposition officielle est assez étonnante. Elle témoigne d'un manque de discernement au sujet des problèmes qui se posent pour d'autres puissances.

Nous devons nous rendre compte que le revenu des particuliers au Canada est le deuxième en importance dans le monde et qu'il n'est surpassé que par celui des Américains, j'estime que, lorsque nous nous vantons—car c'est exactement ce qui s'est passé au cours d'un certain nombre de discours prononcés par des députés ministériels et des membres de l'opposition officielle—nous manquons gravement aux convenances et aux principes chrétiens.

Je serais le dernier à décrier les efforts des Canadiens en service outre-mer. Toutefois, cela me rappelle la parole suivante: «Je vous remercie, Seigneur, de ce que je ne suis pas un aussi grand pécheur que les autres.» J'estime qu'il est bien inconvenant d'adopter une telle attitude au nom des Canadiens et de dresser la liste d'autres pays, en dehors du bloc communiste, qui n'ont pas rempli les obligations qu'on attendait d'eux.

Ces pays ont à faire face à des problèmes qui nous dépassent. J'estime qu'il ne convient pas du tout, en effet, que nous nous félicitions mutuellement et que nous remercions le Seigneur de nous avoir faits si bons, et ce soir j'ai un peu honte d'être Canadien. (Exclamation)

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, l'honorable député a évidemment droit à ses propres sentiments. Si tels sont ses sentiments comme Canadien, j'ose dire qu'il n'y a pas un député, j'en suis certain, qui partage les sentiments que vient d'exprimer l'honorable député.

Je dirai que rien de ce qui s'est dit ici ce soir, mérite d'être considéré comme...

M. Benidickson: Il est arrivé depuis dix minutes seulement!